

**Dominique VANESPEN**

Rue Haute, 42

1470 BOUSVAL

Mail : [dorova1470@gmail.com](mailto:dorova1470@gmail.com)

Internet : <http://www.bousval-plage.be/>

**Monsieur le Ministre Maxime PREVOT  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

Place des Célestines, 1

5000 NAMUR

Bousval, le 5 février 2015

**Concerne : travaux d'entretien et de sécurité des voiries régionales**

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de vous écrire dans le prolongement du courrier qui vient de vous être adressé par Monsieur le Bourgmestre Gérard COURONNE, de et à GENAPPE.

J'interviens ici en qualité de simple particulier, mais également d'initiateur d'une récente pétition qui s'est déroulée dans le centre de BOUSVAL, d'octobre à décembre de l'année dernière.

Cette initiative portait sur le thème général de la sécurité routière dans le village et offrait aux participants la possibilité de s'exprimer, tant en adhérant au texte général que par des commentaires plus spécifiques.

Je me permets donc d'attirer votre particulière attention sur le fait qu'un nombre significatif d'habitants et autres usagers se sont précisément manifestés par ce biais pour exprimer leur vive inquiétude quant au manque flagrant de sécurité en ce qui concerne la traversée du village, que des campagnes sporadiques de contrôle de vitesse par les services de Police ne sont jamais parvenues à réduire.

Par ailleurs, outre qu'ils se sont exprimés dans cette même pétition avec le soutien de l'association socioculturelle « *Les Amis de Bousval* », nombre de citoyens l'ont également fait à un autre niveau, dans le cadre du Plan Communal de Mobilité récemment présenté à l'enquête publique par la commune de GENAPPE.

S'agissant en l'occurrence de l'avenue des Combattants - voirie purement régionale - pour ce qui concerne la traversée du village, et compte étant tenu de son état actuel, je ne peux personnellement douter qu'une réfection en profondeur s'avère indispensable dans un (très ?) proche avenir.

Dans cette perspective, je tiens à avancer que serait indéfendable envers les habitants du village de BOUSVAL toute opération de rénovation de la chaussée qui serait effectuée sans tenir compte de leur légitime souhait de voir se concrétiser - oserais-je dire « *enfin* » - sur le terrain des mesures efficaces et permanentes visant à réduire drastiquement les nuisances d'insécurité et de bruit engendrées par les vitesses excessives affichées quotidiennement par de très nombreux véhicules, toutes catégories confondus.

Ce qui précède s'inscrit par ailleurs dans la problématique plus large d'une nécessaire sécurisation optimale des abords des deux écoles et du projet d'aménagement de la « Place de la gare », actuellement resté en l'état.

Dans cet ordre d'idées, je vous remercie vivement de bien vouloir veiller à ce que des budgets significatifs soient prochainement consacrés à une telle nécessaire valorisation du centre de BOUSVAL, et de faire en sorte que vos services prennent à cœur d'apporter, en concertation avec les autorités communales et toutes les parties concernées, les réponses indispensables aux attentes des citoyens de l'entité.

Pour votre bonne information, autant que par honnêteté intellectuelle, je précise enfin que la thématique de la sécurité routière et ses corollaires dans le village de BOUSVAL font depuis plusieurs mois l'objet d'une plate-forme spécifique de réflexion, animée par le signataire de la présente, sur laquelle il sera désormais fait état, non seulement du présent courrier, mais également de tous les développements futurs dont nous aurons connaissance et qui seront observés en rapport avec cette même problématique.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.